



Un aménagement axé sur le transport en commun : Les Cochères de la gare

Comme l'indiquait le bulletin du CNRL du printemps 2009, la SCHL a commandé une série d'études de cas portant sur les aménagements axés sur le transport en commun, des aménagements compacts situés à proximité des nœuds de transport en commun. L'étude sur Les Cochères de la gare, un complexe de logements en copropriété offrant un accès facile à un service de train de banlieue, met en évidence des avantages et des difficultés rattachés à ce type d'aménagement.

Les Cochères de la gare est situé à Sainte-Thérèse, une ville de 25 000 habitants au nord-ouest de Montréal. Quoique la Ville ait considéré pendant un certain temps des options de densification, son premier aménagement axé sur le transport en commun est le fruit du hasard. « Nous avons dû remettre temporairement le train

sur ses rails lorsqu'un pont voisin avait été fermé », explique Normand Rousseau, urbaniste de la ville. « Puis, nous avons réalisé que le train de banlieue était apprécié et avons poursuivi l'expérience. » En 1999, le plan conceptuel d'aménagement était en place. Il proposait six parcelles de terrain pouvant être aménagées à distance de marche d'une gare ferroviaire. Étant donné la vocation industrielle des terrains en question, la Ville a dû les décontaminer et en modifier le zonage. Celle-ci a également ajouté une gare de train, des espaces de stationnement et un endroit pour ranger les bicyclettes.

Les Cochères de la gare consistait aussi en un premier aménagement pour le promoteur, Habitations Viagère. Pour ce faire, celui-ci a acheté une étroite bande de terre de chaque côté de la voie ferrée

suite à la page 2

À propos du Comité national de recherche sur le logement

Créé en 1986, le Comité national de recherche sur le logement (CNRL) se compose de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, municipaux, de l'industrie, des organismes de logement social, de la communauté académique et des consommateurs. Le Comité poursuit les objectifs suivants :

- cerner les secteurs prioritaires de la recherche ou de la démonstration dans le domaine de l'habitation;
- favoriser une meilleure collaboration, former des partenariats et réduire le chevauchement des activités de recherche;
- encourager le soutien à l'égard de la recherche en habitation;
- promouvoir la diffusion, la mise en application et l'adoption des résultats de la recherche.

En plus de son comité plénier, le CNRL fonctionne grâce à des groupes de travail qui échangent de l'information, discutent des lacunes en recherche et entreprennent des travaux de recherche. À l'heure actuelle, les groupes de travail abordent des questions comme les données du logement, les sans-abri, logements et collectivités durables, et les besoins particuliers. Les membres du CNRL soumettent également des articles destinés au *bulletin du CNRL*, lequel est publié deux fois l'an et participent au réseautage de leur collectivité en ligne : www.nhrc-cnrl.ca.

Le CNRL est coprésidé par Steve Mennill, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et Michael Buda, Fédération des municipalités. La SCHL fournit les services de secrétariat au Comité et produit ce bulletin.

Pour nous joindre

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :
David Stansen, Coordonnateur

SCHL Bureau national
700, chemin de Montréal, C2-346
Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Tél. : 613-748-2427
Télec. : 613-748-2402
Courriel : dstansen@cmhc-schl.gc.ca

Pour commander un *bulletin du CNRL* ou s'abonner : Tél. : 1-800-668-2642
(Publication n° 66867)

suite de la page couverture

pour y construire deux des ensembles résidentiels, puis a fait démolir une usine abandonnée afin que la décontamination et la construction puissent commencer. « La Ville ne possédait aucun terrain vacant, et nous voulions nous assurer que l'initiative était financièrement viable pour le promoteur », fait savoir M. Rousseau. « Ce qui a vraiment été apprécié, c'est que la Ville a modifié les règlements de zonage avant d'accorder le premier permis pour que les terrains soient à vocation résidentielle et pour permettre la construction d'immeubles de sept étages au lieu de deux. »

En se donnant pour objectifs la commodité, l'abordabilité et le confort, Habitations Viagère a construit une série de bâtiments de huit logements présentant des toitures mansardées et des portes cochères distinctives. Ces dernières créent des passages qui permettent de se déplacer entre les immeubles et vers la gare ferroviaire et le parc voisin. Le concept du promoteur et constructeur, Philippe D'Alcantara, a été bien reçu par les gens du quartier. « Nous avons d'excellents voisins qui ont été heureux de voir de la nouveauté dans leur quartier. Un grand nombre d'entre eux sont septuagénaires. Ils sont nés et ont grandi ici. Pour notre part, le fait d'attirer 94 nouveaux acheteurs dans la région a laissé des gens sceptiques. Mais, il n'y a eu aucune plainte. »

Table des matières

Un aménagement axé sur le transport en commun :

Les Cochères de la gare **1**

Options de logement abordable issues de la conversion de bâtiments d'institutions religieuses catholiques à Québec..... **3**

L'Initiative sur la qualité de l'air intérieur du Conseil national de recherches..... **5**

La série Maison Equilibrium^{MC} en action présente des stratégies confirmées de conception d'habitations **6**

Portes de sortie pour les sans-abri et bien-être des enfants : élaborer une stratégie de recherche..... **7**

Des options sûres, stables et abordables pour les femmes violentées et sans abri..... **8**

La formule de Pathways to Housing : Housing First fait son chemin au Canada **10**

Changer la façon dont les fournisseurs de logements et de services sociaux travaillent au Québec..... **11**

ISPP : Nouvelles orientations stratégiques à l'appui de la recherche multisectorielle..... **12**

La Recherche à la SCHL s'intéresse à différentes questions de logement liées aux incapacités..... **13**

Emplacements, commodités et liens au succès des logements en milieu de soutien..... **14**

Inégalité, isolement et porosité : profil micro-territorial du logement subventionné à Québec **16**

Mettre les améliorations éconergétiques à la portée des propriétaires d'habitations à faible revenu à Regina **17**

Mesurer la valeur du logement social..... **18**

Conditions de logement des Indiens inscrits vivant hors réserve au Canada : données du Recensement de 2006 **19**

suite de la page 2

À la fin de 2005, au terme de 11 mois de construction, tous les logements des Cochères de la gare avaient été vendus à un prix moyen de 130 000 \$. M. Rousseau considère l'aménagement comme une réussite. « C'était une bonne affaire pour la Ville, notamment pour ce qui est des impôts fonciers. » Un des avantages qui ressort est que les résidents du complexe ayant répondu au sondage dans le cadre de l'étude de cas utilisaient davantage le transport en commun comme moyen de transport principal pour se rendre au travail (19 %), une proportion nettement plus élevée que dans l'ensemble de Sainte-Thérèse (5,3 %). Pour 45 % des ménages interrogés, la proximité du transport en commun était la raison principale ou une raison secondaire expliquant leur choix de s'installer aux Cochères de la gare. La proximité du transport en commun n'a été devancée que par le prix du logement comme raison principale ou secondaire d'emménager dans l'ensemble résidentiel. En général, les résidents étaient satisfaits des commodités offertes et du coût de la vie.

Sainte-Thérèse a continué de miser sur des aménagements à densité élevée dans son plan conceptuel d'aménagement, mais l'urbaniste et le promoteur préviennent les autres municipalités de consacrer plus de temps à leur étude de marché. « Assurez-vous de bien comprendre les besoins de vos clients », recommande M. D'Alcantara. « Si je devais construire un aménagement similaire sur la Rive-Sud, je ne pourrais pas affirmer que des immeubles de huit logements seraient la solution gagnante. C'est ce que nous avons fait, et ça a fonctionné, mais ce ne sera peut-être pas toujours le cas. » ■

L'étude de cas de la SCHL portant sur Les Cochères de la gare est disponible sur le site Web de la SCHL (produit n° 63410). Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Normand Rousseau à la Ville de Sainte-Thérèse, au 1-450-434-1440 poste 2224, ou avec Philippe D'Alcantara d'Habitations Viagère, au 1-514-344-3334 poste 1149.

Options de logement abordable issues de la conversion de bâtiments d'institutions religieuses catholiques à Québec

Quoique non utiles désormais aux communautés religieuses catholiques, un grand nombre d'anciens bâtiments religieux comme des monastères ou des couvents embellissent toujours le paysage urbain de Québec. Au fil des ans, bon nombre de promoteurs ont cherché à bâtir du neuf sur ces terrains au lieu de convertir les vieux bâtiments, l'architecture institutionnelle de ceux-ci n'étant pas facilement adaptable aux nouvelles formes d'aménagement plus rentables, telles que les logements en copropriété. De plus, si ces bâtiments avaient été laissés à l'abandon, ils étaient peut-être détériorés. Quoi qu'il en soit, ils possèdent un potentiel pour être convertis en logements abordables ou non traditionnels.

Pour déterminer si cette dernière approche est plus appropriée que la destruction et la construction, M^{me} Tania Martin (D. Arch.) de l'Université Laval a répertorié 30 initiatives de conversion en logements abordables ou non traditionnels à Québec, puis a effectué des études de cas sur trois de ces aménagements :

- le Centre Jacques Cartier, une ancienne école qui offre maintenant des logements abordables aux jeunes;
- le Domaine des Franciscains, un ancien monastère qui accueille maintenant des personnes âgées;
- les Habitations du Trait Carré, un ancien couvent qui accueille maintenant des personnes âgées.

L'étude qui a reçue de l'aide financière du Programme de subventions de recherche (PSR) de la SCHL, a permis de recueillir les données entourant le processus de conversion et d'analyser les faits historiques. Elle a également tenu compte des conseils d'architectes, de promoteurs, de résidents, de voisins, de la communauté religieuse et d'organismes sans but lucratif impliqués dans la réalisation de l'élément « abordabilité » de l'aménagement.

suite à la page 4

suite de la page 3



Les analyses et les entrevues ont révélé qu'il existait de nombreuses difficultés architecturales à la transformation de ces bâtiments, puisqu'ils comportent de hauts plafonds, de larges fenêtres et des surfaces de plancher exiguës comparativement aux résidences modernes. « Les écoles, les couvents et les monastères sont plus faciles à convertir en logements que les églises ou les chapelles. Celles-ci requièrent de nouvelles baies, et ont de vastes espaces intérieurs qui doivent être divisés, sauf si on planifie y accueillir des aires communautaires. Bien que les transformations extérieures ne soient pratiquement pas visibles, des modifications importantes ont été apportées à l'intérieur afin de rendre l'espace plus fonctionnel pour sa nouvelle vocation. »

Étant donné que ce genre de transformation comporte davantage de variables imprévues, il est beaucoup plus facile d'évaluer le coût d'une nouvelle construction. Or, l'étude a tout de même démontré que les conversions coûtaient jusqu'à 25 % de moins et qu'elles étaient ainsi généralement plus viables sur le plan économique que le neuf. Mais les économies reposent sur plusieurs facteurs, dont l'état initial du bâtiment. L'étude recommande donc de commencer par une analyse méticuleuse de la condition de départ, en intégrant les dépenses imprévues au coût estimatif de la conversion. De plus, la transformation devrait survenir rapidement afin que le bâtiment ne se détériore pas à cause de la négligence.

Les programmes de financement actuels rendent difficile la tâche de préserver des éléments patrimoniaux spéciaux. Des incitatifs financiers comme des subventions patrimoniales aideraient. Mais, même aidées de ces incitatifs, les adaptations comporteraient des défis architecturaux, tels que de travailler avec de la maçonnerie

massive ou d'utiliser les grandes fenêtres pour tirer profit de l'énergie solaire passive. Ces éléments touchent autant les enjeux environnementaux que ceux de la viabilité financière. « Si certaines lignes de conduite favorisent indirectement la démolition, ces pratiques vont à l'encontre des principes de développement durable », affirme M^{me} Martin. « Comme chacun le sait, le bâtiment le plus vert est celui qui existe déjà. »

L'étude a en outre fermement établi l'importance de « réunir à la même table l'ensemble des intervenants afin de répondre à tous les besoins », étant donné leurs intérêts variés et parfois conflictuels. Alors que les architectes étaient principalement préoccupés par la logique interne des nouvelles résidences, les voisins l'étaient à propos de la conservation du caractère historique de l'enveloppe du bâtiment. Une concertation entre les représentants du quartier, les intervenants du secteur financier, les spécialistes en environnement et les représentants des résidents ciblés pourrait aider à résoudre les problèmes d'ordre spatial et technique. Les solutions respecteraient en outre le caractère patrimonial du bâtiment, contribueraient à faire accepter le logement abordable par les gens du quartier et pourraient aider à surmonter le plus grand problème : celui de rassembler les partenaires et les ressources financières essentiels à la réalisation de ces aménagements.

M^{me} Martin espère que son étude aidera la Ville et les promoteurs à comprendre le potentiel de ces bâtiments religieux, plus particulièrement dans un contexte où une deuxième vague de grandes propriétés fait maintenant son entrée dans le marché. Un grand nombre de ces résidences sont d'ailleurs situées dans des banlieues anciennes où l'accès au transport en commun et à d'autres commodités y est excellent. La Ville et certains promoteurs voient en ces bâtiments une possibilité de densifier les quartiers et de combattre l'étalement urbain. ■

Un Point en recherche, maintenant disponible sur le site Web de la SCHL (produit n° 66612), fournit de plus amples renseignements sur ces études de cas et sur les recommandations qui ont suivi. Pour en savoir davantage, communiquez avec Susan Fisher, chercheuse principale, Collectivités durables, à la SCHL, en écrivant à l'adresse sfisher@cmhc-schl.gc.ca.

L'Initiative sur la qualité de l'air intérieur du Conseil national de recherches

Hans Schleibinger et son équipe de l'Institut de recherche en construction du Conseil national de recherches du Canada (IRC-CNRC) étudient peut-être des particules impondérables, mais elles n'en soulèvent pas moins des problèmes de poids.

« Nous en savons beaucoup sur les principaux paramètres de la qualité de l'air et sur les problèmes de santé et de sécurité liés à des concentrations élevées de contaminants – comme le benzène, la fumée de cigarette ou le radon –, mais pas sur les effets à long terme de doses peu élevées », déclare-t-il. « L'air intérieur contient des centaines de composés en concentration faible. L'évaluation d'un composé nous indique-t-elle s'il est inoffensif lorsque l'exposition se prolonge sur 70 ans? Qu'arrive-t-il lorsque les composés se combinent entre eux? Y a-t-il des effets synergiques? »

Des questions comme celles-ci ont été projetées sur le devant de la scène depuis que les Canadiens améliorent l'efficacité énergétique de leur habitation et, par conséquent, son étanchéité à l'air, poursuit M. Schleibinger. « Les gens croient que nous ventilons nos demeures parce que nous avons besoin d'oxygène, mais en réalité, la ventilation sert à chasser les contaminants. » Ces contaminants, qui vont des spores de moisissure aux composés organiques volatils, peuvent causer des effets nocifs sur la santé et des irritations, et aggraver une foule de maladies respiratoires comme l'asthme. Pour répondre à ces questions, et appuyer le Programme sur la qualité de l'air du gouvernement fédéral, le CNRC a lancé l'Initiative sur la qualité de l'air intérieur. Il a ainsi construit un laboratoire de recherche sur la qualité de l'air intérieur

unique en son genre où il mènera une série d'expériences qui pourraient transformer l'idée que se font les Canadiens de l'air qu'ils respirent à la maison et au travail.

La principale étude, menée conjointement par l'IRC-CNRC et l'Institut national de santé publique du Québec, porte sur 100 familles avec enfants asthmatiques de la région de la ville de Québec. « D'abord, nous simulons les logements en laboratoire pour découvrir leur taux de ventilation. Au laboratoire de recherche sur la qualité de l'air intérieur, nous pouvons étudier différents scénarios et choisir celui que nous mettrons en œuvre. » Dans la moitié des habitations, l'équipe a augmenté le taux de ventilation; le reste des logements sert de groupe de contrôle. Les chercheurs mesurent en ce moment 16 paramètres de la qualité de l'air, et font un suivi des effets sur la santé des résidents, notamment le nombre de jours où des symptômes d'asthme sont rapportés. Cette combinaison de travail en laboratoire et sur le terrain donne à l'équipe l'occasion de répertorier les interventions efficaces dans l'amélioration des symptômes respiratoires.

Dans une autre série d'expériences, on évalue l'efficacité des produits et services courants servant à améliorer la qualité de l'air. Dans un premier temps, M. Schleibinger et son équipe se penchent sur trois technologies générales : les appareils de purification de l'air indépendants, les ventilateurs récupérateurs de chaleur, et les services commerciaux de nettoyage des conduits d'air. Selon le chercheur, l'objectif de la recherche est de fournir aux Canadiens des renseignements fiables sur lesquels se fonder pour choisir des produits et services.

« Il y aura quelques surprises. Les gens croient que ces appareils sont des boîtes noires qui alimentent leur maison en air propre. Mais ils ne servent peut-être qu'à diminuer les concentrations de certains contaminants. » Il ajoute que cela n'est pas nécessairement une mauvaise chose. « Si votre enfant souffre d'asthme, vous disposerez de renseignements exacts sur le fonctionnement des appareils, ce qui vous aidera à choisir celui qui éliminera les contaminants à l'origine de la maladie », conclut-il.

Pour les responsables de l'Initiative sur la qualité de l'air intérieur, il importe de traduire les résultats expérimentaux en conseils pratiques. Le CNRC a donc mis sur pied le Comité canadien sur la qualité de l'air intérieur et les bâtiments, un organisme indépendant réunissant les principaux intervenants de partout au pays. La première tâche du Comité consiste à valider l'information, réunir les travaux de recherche pertinents et relever les lacunes que pourront combler des recherches futures.

Il s'agit d'un domaine complexe et relativement inexploré, et le Comité a beaucoup de travail devant lui. Quant aux experts de l'IRC-CNRC, ils devraient livrer, début 2011, un rapport détaillé sur les expériences menées dans le cadre de l'Initiative. ■

Pour obtenir plus d'information, consulter le site Web de l'IRC-CNRC au <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/idp/irc.html> ou communiquer avec M. Hans Schleibinger par courriel à Hans.Schleibinger@nrc-cnrc.gc.ca ou par téléphone au 613-993-2365.

La série Maison EQUilibrium^{MC} en action présente des stratégies confirmées de conception d'habitations

Depuis son lancement en 2006, l'initiative de maisons de démonstration durables EQUilibrium^{MC} de la SCHL connaît un franc succès et suscite beaucoup d'intérêt de la part du public et des promoteurs. Dans le but de répondre à cette demande, la SCHL a créé une nouvelle série de publications, intitulée Maison EQUilibrium^{MC} en action, destinée à présenter des stratégies de conception et des technologies particulières mises à contribution dans la réalisation de maisons de démonstration EQUilibrium^{MC}.

Dans le cadre de l'initiative EQUilibrium^{MC}, la SCHL a sélectionné par concours national des équipes de constructeurs qui devaient concevoir, construire, puis faire la démonstration d'habitations tirant parti d'innovations ayant fait leurs preuves dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la conception saine, de la conservation des ressources, de la réduction des impacts sur l'environnement et de la production d'énergie renouvelable. Les maisons sont ouvertes aux visites du public pendant au moins six mois, puis vendues aux taux du marché. Elles font ensuite l'objet d'un suivi de la performance visant à vérifier leur durabilité environnementale et leur viabilité économique.

La clé du succès de l'initiative EQUilibrium^{MC} réside dans la façon dont elle mobilise le secteur de la construction immobilière. « Les promoteurs saisissent pleinement l'importance de faire la transition vers l'habitat durable », déclare Thomas Green, chercheur principal à la SCHL et maître d'œuvre du projet. « L'initiative constitue un formidable levier de dépassement leur permettant de s'engager dans des voies qu'ils n'auraient pas empruntées autrement – et de concevoir la durabilité de façon intégrée et holistique. Certes, ils profitent de la publicité et de l'appui financier qui leur sont offerts, mais ils doivent aussi travailler fort. »

Les premiers numéros du bulletin Maison EQUilibrium^{MC} en action exposent en détail plusieurs des innovations qui sont maintenant en production :

- **L'assemblage mural de forte épaisseur de la Maison netzéro Riverdale**, constitué d'un mur à double ossature d'une épaisseur de 40 cm (16 po), est conçu de manière à atteindre la très haute valeur RSI de 9,9 (R-56). Il est construit à l'aide de la même quantité de bois nécessaire pour ériger un mur traditionnel à poteaux de 5 cm x 15 cm (2 po x 6 po). Dotée de cet assemblage mural, d'un toit et de fondations très bien isolés, et de fenêtres haute performance, la maison ne demande qu'un chauffage minimal.

- La **conception solaire passive de la Maison netzéro Riverdale** contribue à combler environ 40 % de ses besoins en chauffage, ce qui laisse une charge de chauffage auxiliaire de seulement 15 kWh/m². Plus de 60 % de cette charge est assurée par le système héliothermique actif de la Maison netzéro Riverdale – même si l'équipe de mise en œuvre a découvert que d'autres technologies avaient un meilleur rapport coût-efficacité à cette échelle.
- Les stratégies adoptées pour la **conception solaire passive de la maison Avalon Discovery 3** visent à équilibrer les gains solaires passifs et l'amélioration du confort des occupants. Un fenêtrage soigneusement conçu et la présence de volets devraient se traduire par des températures stables et confortables toute l'année. L'équipe s'attend ainsi à ce que le chauffage solaire passif comble 30 % des besoins en chauffage.
- L'**amélioration de l'enveloppe extérieure de la maison Now HouseTM**, – construite il y a 60 ans – lui confère une meilleure performance énergétique que la plupart des maisons éconergétiques d'aujourd'hui. La valeur isolante des murs extérieurs a été multipliée par près de cinq pour une valeur RSI de 6,9 (R-39), et l'étanchéité à l'air de l'enveloppe a été améliorée, ce qui a réduit les infiltrations d'air de 5,6 à 2,6 renouvellements d'air/heure, à 50 Pa.

Selon M. Green, la série Maison EQUilibrium^{MC} en action va progresser avec l'initiative EQUilibrium^{MC} elle-même. « La réponse extraordinaire reçue lors du premier appel de propositions a démontré à quel point le secteur de la construction s'intéresse à l'habitat durable », déclare-t-il. « Aujourd'hui, nous offrons aux consommateurs et aux spécialistes des visites des maisons de démonstration, ainsi qu'un Forum sur les maisons EQUilibrium^{MC} axé sur le secteur. Nous souhaitons contribuer à la formation des constructeurs, sensibiliser les consommateurs et augmenter la demande pour ces innovations. » Au mois de février 2010, 15 équipes avaient été sélectionnées pour réaliser des maisons de démonstration EQUilibrium^{MC} partout au pays, notamment trois équipes choisies récemment qui réaliseront des maisons écologiques en Colombie-Britannique et au Canada atlantique. ■

Les numéros du nouveau bulletin Maison EQUilibrium^{MC} en action, ainsi que de l'information sur les maisons de démonstration EQUilibrium^{MC}, les forums, les visites et le suivi de la performance se trouvent au www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/dedu/maeq/index.cfm.

Portes de sortie pour les sans-abri et bien-être des enfants : élaborer une stratégie de recherche

Dans quelle mesure les programmes de logement abordable et de logement social de l'Ontario réussissent-ils à donner aux sans-abri la possibilité de sortir de la rue une fois pour toutes? Une équipe de chercheurs dirigée par M^{me} Uzo Anucha, D. Ph., de l'Université York, examine différentes façons d'obtenir une réponse à cette question, mais elle se bute à des obstacles. « Nous avons toujours voulu réaliser une étude à grande échelle, dans de multiples villes, mais cela exige beaucoup de ressources », explique-t-elle. « Le ministère [des Affaires municipales et du Logement] veut comprendre l'incidence du Programme de logement abordable; plusieurs villes agissent en faisant différentes choses, mais elles n'ont pas les mêmes échéanciers. »

Une des difficultés, c'est que les données les plus faciles à recueillir – les statistiques sur les sans-abri qui sortent de la rue – n'illustrent pas comment la vie de ces personnes change après qu'elles ont obtenu un logement abordable. Ces personnes peuvent être inscrites sur une liste d'attente durant des années et vivre chacune des expériences très différentes. Beaucoup vivent au jour le jour, ou plutôt un chèque mensuel à la fois, incapables de planifier à long terme. D'autres habitent un logement surpeuplé et sont privées de l'intimité nécessaire pour dormir ou étudier. M^{me} Anucha et ses collègues se sont particulièrement intéressés à ce que vivent les enfants et à la façon dont les listes d'attente et l'accès aux programmes de logement se répercutent sur leur développement.

L'équipe a commencé par une analyse documentaire qui lui a permis d'élaborer une stratégie de recherche provisoire. Elle a ensuite procédé à un essai préliminaire de cette stratégie, en réalisant une étude

pilote sur des familles habitant un logement social et sur le Programme de logement abordable, à Peterborough, à Hamilton et dans le comté de Hastings.

L'étude longitudinale, réalisée en deux temps, a commencé par une enquête de référence menée auprès de 65 parents, 22 enfants et 13 jeunes se trouvant sur une liste d'attente ou ayant récemment bénéficié des programmes de logement. Les questions, qui portent sur divers sujets liés au bien-être des enfants, ont été à nouveau posées au même groupe six mois plus tard. L'équipe a également mené des entrevues approfondies avec un petit groupe de participants afin d'examiner les liens entre le logement abordable et l'emploi, l'éducation et la santé. Les membres de ce groupe ont été invités à présenter des dessins et des images de leur ancienne maison et de leur maison actuelle.

La combinaison de données quantitatives et qualitatives recueillies lors de l'étude pilote a permis non seulement de se renseigner sur le bien-être des enfants, mais aussi de cerner les indicateurs sur lesquels la stratégie de recherche devrait se concentrer. « Nous avons commencé avec des indicateurs qui figuraient déjà dans la documentation analysée – perception de soi, famille, réussite scolaire – et nous avons ensuite ajouté des indicateurs comme l'alimentation, la sécurité et le sentiment d'être en sûreté dans son quartier », a ajouté M^{me} Anucha. « L'étude pilote nous a aidés à obtenir des données qu'il aurait été impossible de se procurer autrement. » Les résultats ont permis de faire provisoirement des liens entre ces indicateurs et de mettre en lumière plusieurs sujets susceptibles d'orienter les prochaines études :

- l'abordabilité réelle des logements abordables;
- les stigmates, l'exclusion sociale et le logement subventionné;
- les chemins menant au logement subventionné;
- les listes d'attente;
- le déménagement dans un logement social subventionné.

En somme, les conclusions de l'étude laissent entendre que les enfants et les jeunes habitant un logement non subventionné subissent peut-être plus d'effets négatifs que ceux qui occupent un logement subventionné. Cependant, la réalité est loin d'être rose : la majorité des participants à l'étude, qu'ils aient ou non un logement subventionné, consacraient plus de la moitié de leur revenu aux dépenses liées au logement.

Fait aussi important, l'étude donne des pistes sur la façon dont les recherches ultérieures pourraient permettre de rassembler un échantillon de taille adéquate, mieux suivre les participants, de la liste d'attente à l'obtention d'un logement subventionné ou abordable, et adopter une approche plus globale pour évaluer l'efficacité des programmes de logement social et de logement abordable, surtout en ce qui a trait au bien-être des enfants. ■

Le rapport produit par l'équipe, intitulé « (Un)Affordable Housing and the Well-Being of Children », est disponible sur le site Web www.yorku.ca/aswreg (anglais seulement). Pour en savoir davantage, communiquer avec M^{me} Uzo Anucha, D. Ph., à anucha@yorku.ca ou au 416-736-2100 (poste 23080).

Des options sûres, stables et abordables pour les femmes violentées et sans abri



Leslie Tutty, Ph. D., de RESOLVE Alberta à l'Université de Calgary, affirme que les Canadiennes qui fuient une relation de violence et se retrouvent sans abri sont souvent piégées par les systèmes conçus pour les aider : « Nous avons parlé à une femme qui a perdu la garde de ses enfants parce qu'elle était sans abri. Lorsqu'elle a demandé de ravoir la garde, on lui a dit qu'elle devait d'abord avoir accès à un logement subventionné. Et quand elle a demandé un logement subventionné, on lui a répondu que les femmes qui avaient la garde d'enfants avaient priorité. »

Même si les statistiques sur la violence dans les relations intimes sont bien établies, M^{me} Tutty, qui est responsable d'une équipe de chercheurs membres de l'alliance des centres de recherche sur la violence, a constaté que peu de recherches avaient été faites sur la situation

des femmes une fois qu'elles ont quitté une maison d'hébergement et que cette situation était souvent mal comprise. « En Alberta, déclare-t-elle, très peu d'options de logement transitoire assurant un endroit sûr sont offertes aux femmes. Elles demeurent dans une maison d'hébergement pour femmes violentées pendant environ un mois, puis elles doivent surmonter de nouvelles difficultés. » Bon nombre d'entre elles réintègrent une relation violente ou choisissent de passer la nuit chez une connaissance et une autre, ce qui camoufle leur problème d'itinérance.

Les femmes qui trouvent un logement transitoire en milieu de soutien ne peuvent normalement y demeurer que quelques mois, ce qui produit une situation instable pour les enfants quant à l'école et au soutien. M^{me} Tutty parle d'une option de troisième étape prometteuse qui est

examinée à Edmonton, où des ententes entre les fournisseurs de logements et les écoles favorisent la sécurité et la stabilité des familles. « Les taux sont identiques à ceux des logements subventionnés, mais la période de séjour possible est différente », précise-t-elle.

L'équipe a procédé à une analyse du milieu et, en collaboration avec d'autres centres de recherche et partenaires communautaires, elle a établi des variables à partir desquelles les options de logement pouvaient être évaluées : la sécurité, la durée maximale de séjour, la qualité des logements, le soutien affectif et l'accès. En plus des maisons d'hébergement ou des logements en milieu de soutien de transition et de troisième étape, on a examiné des manières d'augmenter la sécurité des femmes dans leur propre foyer, par exemple au moyen d'une ordonnance judiciaire.

Les partenaires de recherche de partout au pays ont ensuite interrogé 62 femmes qui avaient été violentées par leur partenaire et s'étaient retrouvées sans abri à un moment donné, pour avoir leur opinion sur la prévention de l'itinérance et la meilleure façon de loger en toute sécurité les femmes violentées. L'équipe a identifié des thèmes et des sous-thèmes qui ressortaient pendant ces entrevues, et à partir d'eux, elle a fait huit recommandations sur la manière de créer des logements sûrs pour les femmes victimes de violence, dont les suivantes :

- augmenter la durée autorisée dans des maisons d'hébergement d'urgence et de transition au Canada;
- passer en revue les lignes de conduite des maisons d'hébergement et des organismes pour voir si elles comportent des préjugés implicites ou de la discrimination en ce qui a trait à l'accès aux services;
- promouvoir auprès des services de protection de l'enfance une approche plus humaine envers les femmes et leurs enfants qui ont été sans abri ou risquent de le devenir.

La participation de représentants d'organismes communautaires a été essentielle pour nous permettre de formuler des recommandations. « Dans bien des cas, ce qui était important était déterminé par la communauté, » ajoute M^{me} Tutty. « Ils ont pris part à l'élaboration des questions et nous ont aidés à trouver des gens. »

M^{me} Tutty espère que la recherche aidera à faire la lumière sur la situation souvent mal connue des femmes violentées et sans abri. Avec ses collègues de la Faculté du travail social de l'Université de Calgary, elle poursuit le travail pour mettre à profit cette recherche : ils collaborent avec la Calgary Homeless Foundation et prévoient mettre au point un outil qui aidera à repérer les personnes qui risquent de devenir sans abri. ■

Le rapport complet « I Built My House of Hope: Best Practices to Safely House Abused and Homeless Women » comprend toute la série de recommandations et des renseignements détaillés sur la méthodologie utilisée et les témoignages des personnes interrogées. Pour obtenir plus de renseignements ou une copie du rapport, communiquer avec Leslie Tutty en composant le 403-220-5040 ou à l'adresse tutty@ucalgary.ca.

DEMANDE DE SOUMISSION D'ARTICLES

J'aimerais vous inviter à soumettre des renseignements et des résultats de recherche sur le logement pour le numéro d'automne 2010.

Grâce à ce bulletin, vous aurez la possibilité de faire connaître vos activités de recherche sur le logement aux membres du Comité et à d'autres personnes que cette question intéresse et qui représentent des organismes disséminés à l'échelle du pays. Les quelques 1 500 personnes à qui ce bulletin est destiné souhaitent en savoir davantage au sujet de votre projet.

Vous êtes libres de soumettre une ébauche d'article ou du matériel pouvant servir à la rédaction d'un article. Dans ce dernier cas, vous devrez fournir des renseignements de base et vous prêter à une brève entrevue téléphonique avec le rédacteur du bulletin. Si vous rédigez un article, assurez-vous de ne pas excéder 500 mots. Vous pouvez également joindre à votre article un dessin, une photographie ou une charte d'excellente qualité.

La période de soumission pour l'acceptation d'articles est du 19 avril 2010 au 18 juin 2010.

Ne manquez pas la possibilité de faire connaître vos activités de recherche sur le logement avec un public national. Ce bulletin s'avérera un ressource très utile pour quiconque souhaite demeurer à la fine pointe des récents progrès réalisés dans ce domaine.

Nous attendons vos textes avec intérêt et espérons avoir le plaisir de les publier dans le numéro du bulletin du CNRL qui paraîtra en automne 2010.

Veillez transmettre votre article par courrier électronique à dstansen@schl.ca

La formule de Pathways to Housing : Housing First fait son chemin au Canada

« L'approche traditionnelle de lutte contre l'itinérance – qui consiste à dire "s'ils sont capables de rester sobres, nous leur donnerons accès à un logement" – ne fonctionne pas », énonce Shelley Heartwell, directrice du centre de santé communautaire The Alex, à Calgary. « Je crois que tout le monde a le droit au logement et que cela ne devrait pas dépendre de certains critères, surtout lorsque les personnes concernées sont aux prises avec des problèmes de pauvreté et de santé mentale. Si ces personnes ont un logement d'abord, elles auront ainsi un endroit où elles pourront se reprendre en main. »

C'est la philosophie fondatrice de la formule Housing First (le logement d'abord) de Pathways to Housing, créée à New York et utilisée pour la première fois au Canada en 2007 par le centre The Alex et la Calgary Homeless Foundation (CHF) dans le cadre d'une initiative locale visant à enrayer l'itinérance chronique. La solution de Pathways to Housing est fort intéressante : 85 % des sans-abri chroniques qu'elle a permis de loger ne sont pas retournés à la rue, un taux de réussite impressionnant, soutenu par de solides preuves scientifiques.

En plus de se fonder sur le principe que le logement est à la base du processus de rétablissement, la formule de Pathways to Housing met l'accent sur la collaboration entre les différents services de soutien. « C'est toute une équipe multidisciplinaire qui entoure ces personnes et leur vient en aide », mentionne M^{me} Heartwell. « Une équipe peut fournir un soutien à 50 clients. On les aide, par exemple, à échapper au syndrome de la porte tournante dans le système de soins de santé.

L'équipe comporte un ergothérapeute, un psychologue, un spécialiste en emploi et un spécialiste de l'habitation. » M^{me} Heartwell ajoute que cette équipe est à la disposition des clients 24 heures sur 24.

La solution de Pathways to Housing ne s'applique pas à tout le monde. Les clients doivent avoir un problème de santé mentale diagnostiqué et des antécédents d'itinérance chronique. Selon M^{me} Heartwell, la première étape consiste à leur redonner confiance en eux. « Nous commençons par les loger, et ils acceptent de nous remettre 30 % de leur revenu à titre de loyer. Ils doivent également consentir à nous laisser entrer chez eux au moins une fois par semaine et à se comporter comme de bons locataires et de bons citoyens. » Voilà, entre autres, comment Pathways to Housing honore son engagement à offrir des services de soutien adaptés aux besoins des clients. C'est le client qui choisit le type et le niveau de services qu'il reçoit. L'organisme préconise l'installation de ses clients dans des « logements autonomes dispersés », ce qui leur permet de s'établir dans un quartier qui leur est familier.

La formule a bien fonctionné pour le centre The Alex, et on procède actuellement à sa mise en œuvre dans l'ensemble du Canada. En 2008, la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), un organisme national sans but lucratif, a utilisé la formule de Pathways to Housing en tant que modèle d'intervention pour une importante initiative visant à éliminer les problèmes d'itinérance chronique chez les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton.

L'adoption de la formule de Pathways to Housing dans tant d'autres villes a donné lieu à la création d'une trousse, incluant des vidéos, ainsi que de l'édition canadienne du premier manuel du programme. L'adaptation canadienne de la trousse repose en partie sur l'expérience acquise à Calgary, mais aussi sur les normes culturelles canadiennes, notre système de soins de santé, nos mécanismes de financement, ainsi que les prestations et les droits des participants au programme.

Selon M^{me} Heartwell, les différences entre le Canada et les États-Unis sont considérables. « Notre gouvernement comprend qu'il faut venir en aide à ces personnes, ce qui n'est pas tout à fait le cas aux États-Unis. » Elle souligne que chaque équipe doit s'adapter à la situation des sans-abri et à la culture de la ville où elle travaille.

La trousse n'est pas encore disponible, mais lorsqu'elle le sera, elle aidera à orienter la création de programmes « logement d'abord » d'un bout à l'autre du pays, et ce, même si ces derniers ne correspondent pas exactement à la formule de Pathways to Housing. La CSMC mène actuellement une étude nationale sur l'efficacité de la formule, ce qui permettra de mieux la faire connaître aux Canadiens. ■

Pour obtenir des renseignements sur le plan décennal de Calgary, consulter le site Web de la CHF au www.calgaryhomeless.com (en anglais seulement). Pour se renseigner sur la trousse et la formule de Pathways to Housing, consultez le www.thealex.ca (en anglais seulement) ou communiquer avec Shelley Heartwell par téléphone, au 403-266-2622, ou par courriel, à l'adresse Shelleyh@thealex.ca.

Changer la façon dont les fournisseurs de logements et de services sociaux travaillent au Québec



L'adoption en 2007 du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec et la Société d'habitation du Québec (SHQ) a commencé à changer la façon dont les fournisseurs de logements travaillent avec leurs clients. Ces derniers sont, en général, des locataires âgés, des personnes handicapées, des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, des sans-abri et des personnes risquant de le devenir.

« Dans le passé, le problème a été celui du refus du Ministère de financer les organismes de logement parce que cela n'entraînait pas dans ses attributions », rappelle Marie-Noëlle Ducharme du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH). Le Réseau s'est associé avec le Ministère pour créer le Cadre de référence après une période que Mme Ducharme décrit comme « une lutte longue de 15 ans menée par les intervenants du logement social ». Le Cadre a remédié à cette situation en reconnaissant explicitement le logement comme facteur de santé, ce qui a ouvert les portes à un financement annuel de 5 millions de dollars versé par le MSSS pour le soutien communautaire en logement social.

Les groupes de logement sans but lucratif ont très bien accueilli le nouveau Cadre de référence, mais celui-ci va au-delà du simple financement d'organismes : il jette aussi des ponts entre le secteur du logement et d'autres intervenants, comme les services de santé et les services sociaux. « Depuis sa création, plus de 225 accords ont été conclus entre des organismes de logement communautaires et publics et des fournisseurs de services sociaux », déclare Claude

Roy de la SHQ. Il poursuit en disant que la demande de fonds a dépassé l'offre d'environ 20 %.

« Certains des organismes ayant reçu des fonds ont ainsi pu s'investir dans la communauté locale et créer des liens avec des associations », ajoute M^{me} Ducharme. En outre, le Cadre de référence doit respecter les règles de fonctionnement de chacune des parties.

« La permanence du financement change les façons de faire des fournisseurs de logements », précise M. Roy. « Auparavant, de nombreux groupes demandaient une aide chaque année, sans savoir s'ils allaient l'obtenir. Maintenant, ils savent que l'argent est là. » Ce financement régulier, par ailleurs sujet à des évaluations, permet aux groupes d'agir dans la durée, au lieu de ne répondre qu'aux besoins immédiats.

L'objectif ultime de ces changements est d'améliorer les conditions de vie des locataires vulnérables et de renforcer au maximum leur autonomie et leur intégration. Pour ce faire, le Cadre de référence reconnaît l'importance d'agir auprès de locataires qui, sans soutien, ont de la difficulté à obtenir ou à conserver un logement social. Dans la pratique, ce principe donne aux locataires un rôle central de participants actifs, là où auparavant, ils ne semblaient être que des patients passifs. Comme le dit M^{me} Ducharme, on ne met plus l'accent sur les problèmes des gens, mais sur leurs capacités, et on fait porter les efforts sur l'accueil, l'information, la participation, la sécurité et le vivre ensemble – en bref, on fait ce que ferait n'importe quel citoyen.

Maintenant dans sa troisième année, le Cadre en est toujours à la phase de mise en œuvre, mais de nouveaux développements sont à prévoir. Un comité de suivi, composé de représentants de toutes les parties, évalue régulièrement la façon dont les accords sont appliqués, ainsi que la gestion du Cadre. « Nous examinons les pratiques adoptées – bonnes ou moins bonnes – et recommandons des ajustements », déclare M. Roy. « Et il y a une chose dont nous sommes très conscients, c'est que les besoins ne manquent pas. » ■

Le Cadre de référence se trouve sur le site Web de la SHQ (www.shq.gouv.qc.ca) et sur celui du RQOH (www.rqoh.com). Pour obtenir plus d'information, communiquer avec Marie-Noëlle Ducharme par téléphone au 514-846-0163, poste 226, ou par courriel à mducharme@rqoh.com, ou encore avec Claude Roy à clauder.roy@shq.gouv.qc.ca.

ISPP : Nouvelles orientations stratégiques à l'appui de la recherche multisectorielle

L'Institut de la santé publique et des populations (ISPP), qui fait partie des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), a élaboré un nouveau plan stratégique qui met l'accent sur l'équité en santé et sur une approche interdisciplinaire. Ce plan aura une incidence sur la recherche en habitation réalisée avec l'appui de l'ISPP-IRSC.

En tant que partie intégrante des IRSC, qui constituent le principal organisme fédéral responsable du financement de la recherche en santé au Canada, l'ISPP tente d'améliorer la santé des populations et de promouvoir l'équité en santé au Canada et dans le monde grâce à la recherche et à ses applications pour les politiques, les programmes et la pratique dans le secteur de la santé publique et dans d'autres secteurs. L'évolution rapide du domaine est à la source du nouveau plan stratégique de l'Institut, selon Emma Cohen, agente d'application des connaissances et de communication à l'ISPP-IRSC. « Beaucoup de changements se sont produits au chapitre de la santé publique et de la santé des populations depuis 2001. Il y a eu bon nombre de réalisations, également, dont la création de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et l'ajout de plusieurs universités canadiennes au nombre de celles offrant des programmes d'études supérieures dans ce domaine. »

Il y a aussi une reconnaissance accrue des facteurs à l'origine des iniquités dans l'état de santé des différents groupes démographiques. Mais pour remédier aux injustices, il faut des interventions en santé publique. C'est dans ce contexte que le nouveau plan, intitulé *L'équité en santé : une nécessité*, établit les quatre priorités stratégiques suivantes pour la recherche :

1. Voies de l'équité en santé
2. Interventions en santé des populations
3. Systèmes de mise en œuvre des interventions en santé des populations dans le secteur de la santé publique et d'autres secteurs
4. Innovations théoriques et méthodologiques

« Le principal point de mire du plan stratégique est l'équité en santé; c'est dans cette optique qu'il faut envisager les trois autres priorités », a déclaré M^{me} Cohen. Le plan stratégique englobe la recherche sur les milieux physiques et sociaux, lesquels peuvent avoir de profondes répercussions sur la santé. L'environnement bâti, y compris la conception des habitations, des quartiers et des collectivités, joue un rôle important. Les hommes vivant dans les

quartiers les plus riches du Canada, par exemple, ont une espérance de vie supérieure de cinq ans à celle des hommes vivant dans les quartiers les plus pauvres – une iniquité en matière de santé qui, pour être élucidée, exigerait les connaissances d'experts de nombreux domaines, y compris l'habitation et la santé.

En encourageant la collaboration interdisciplinaire, l'ISPP-IRSC met à profit les forces de chacun, comme le montrent certains travaux de recherche appuyés par l'ISPP-IRSC et d'autres partenaires :

- analyse des répercussions sur la santé du réaménagement de Regent Park, à Toronto, lequel consiste notamment à remplacer les bâtiments existants par un nouveau quartier qui alliera logement public et logement du marché (analyse réalisée par le Dr. Jim Dunn, titulaire de la chaire en santé publique appliquée);
- étude ayant aidé à donner à la collectivité la capacité de créer des logements en milieu de soutien pour les personnes atteintes du VIH/SIDA en suscitant la participation des membres de la collectivité, des chercheurs et des responsables des politiques (Sean Rourke, Jean Bacon et Ruthann Tucker);
- étude sur le rôle du logement dans la promotion et le maintien de la santé des victimes de violence familiale (Patricia O'Campo de l'Hôpital St. Michael's, à Toronto);
- subvention pour l'application des connaissances afin de favoriser la discussion entre les principales institutions au sujet des facteurs liés aux problèmes de santé mentale, de dépendance et d'itinérance, dans le but d'élaborer des politiques d'intervention et de prévention (Bernadette Pauly et Victoria Smye, de l'Université de Victoria).

L'ISPP-IRSC espère que les nouvelles priorités stimuleront davantage le développement de la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs, les responsables des politiques et les intervenants de première ligne pour qu'on se penche sur les nombreux défis qui persistent dans les domaines de la santé des populations et de la santé publique. Comme le dit M^{me} Cohen, « nous reconnaissons que la promotion de la santé de la population exige la participation d'autres secteurs que celui de la santé. » ■

Le plan stratégique « L'équité en santé : une nécessité » est publié sur le site Web de l'IRSC, au www.cih-irsc.gc.ca/f/27322.html. Pour en savoir davantage, communiquer avec Ashley Page au 613-562-5800 (poste 8414) ou à ipph-ispp@uottawa.ca.

La Recherche à la SCHL s'intéresse à différentes questions de logement liées aux incapacités

La SCHL continue d'appuyer la recherche sur le logement et sur diverses questions liées aux incapacités dans le cadre de ses programmes de recherche commandée et de subventions de recherche. Les chercheurs dans ce domaine s'intéressent à toutes sortes d'incapacités, et non pas seulement aux problèmes de mobilité, selon Ian Melzer, directeur, Politiques et recherche visant les besoins en logement à la SCHL.

« Quand il est question d'habitation accessible, ce qui vient le plus souvent à l'esprit des gens, ce sont les rampes d'accès. Or, il faut tenir compte de beaucoup d'autres éléments pour rendre un logement sûr, accessible et confortable pour une personne ayant une incapacité visuelle, auditive ou cognitive. »

Plusieurs initiatives de recherche réalisées ou appuyées par la SCHL ont trait à diverses questions liées aux incapacités :

- Le Saskatoon Housing Initiatives Partnership et la Saskatchewan Association for Community Living (SACL) ont mené des enquêtes et réuni des groupes échantillons auxquels ont participé des clients de la SACL et leur famille. Le but : comprendre comment les personnes atteintes de déficiences intellectuelles vivant dans des communautés intentionnelles utilisent la surface habitable de leur logement et déterminer les besoins en ce qui a trait au soutien, à la conception des habitations et aux caractéristiques des collectivités. Les résultats de cette recherche sont résumés dans *Le Point en recherche* (numéro 66465)
- Une étude longitudinale réalisée par Jill Grant de l'Université de Windsor et par Anne Westhues de l'Université Wilfrid Laurier compare les résultats obtenus par deux résidences en milieu de soutien pour personnes souffrant de maladies mentales graves – l'une ayant un modèle de soutien élevé et l'autre,

un modèle avec peu de soutien. Les chercheurs ont mesuré une première fois la satisfaction des locataires à l'égard du programme et du soutien social et ont évalué d'autres facteurs – santé physique, santé mentale et sentiment subjectif de maîtriser sa vie. Ils ont ensuite suivi l'évolution de ces facteurs durant toute une année.

- Une étude, entreprise en 2008 par le Canadian Centre on Disability Studies et financée en partie par la SCHL, analyse l'évolution et la diffusion de la visitabilité au Canada, détermine les obstacles et les éléments favorables à l'adoption de la visitabilité au Canada, et relève les pratiques exemplaires, les lacunes, les tendances et les problèmes. Les résultats de cette recherche sont résumés dans *Le Point en recherche* (numéro 65960).

Plusieurs travaux de recherche appuyés par la SCHL sont en cours :

- élaboration d'un recueil des codes et des normes du Canada en matière d'habitation accessible, afin de connaître les exigences d'accessibilité technique, les innovations et les pratiques exemplaires de toutes les provinces et de tous les territoires;
- étude sur l'effet de la neige et de la glace sur l'utilisation des rampes extérieures par les personnes en fauteuil roulant;
- examen des avantages du logement collectif pour les personnes atteintes d'une maladie mentale ou d'un trouble concomitant;
- analyse des coûts-avantages des rénovations entreprises pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, relativement à l'hébergement dans des établissements de soins de longue durée.

La diffusion des résultats de ces travaux de recherche profite aux intervenants du secteur de l'habitation et aux responsables des politiques, mais elle permet aussi à la SCHL de renseigner le public canadien. Par exemple, la SCHL est en train d'élaborer douze feuillets de la série « Une habitation accessible dès la conception » sur des sujets variés, allant des ascenseurs aux appareils. Plusieurs de ces feuillets sont déjà disponibles sur le site Web de la SCHL.

M. Melzer s'attend à ce que cette série d'études appuyées ou réalisées par la SCHL soit, comme les précédentes, porteuse de changements. « La recherche sur le logement et les incapacités n'est pas un objectif secondaire pour la SCHL », souligne-t-il. « Une partie importante des conclusions d'études se traduit par des solutions réelles et pratiques pour les personnes handicapées, et elles sont souvent à l'avant-plan de changements qui aboutissent à la création de logements plus sûrs et plus confortables pour tous les Canadiens. » Cet élargissement du champ d'application de la recherche va des barres d'appui « intelligentes » aux modèles servant à lier le logement aux services sociaux et aux services de soutien. Par exemple, une des conclusions de l'étude sur les communautés intentionnelles est que les installations et les commodités dont ont besoin les personnes ayant des incapacités cognitives sont semblables à celles dont ont besoin les familles ayant de jeunes enfants. ■

Pour en savoir davantage sur ces études et sur les autres initiatives de recherche sur le logement et les incapacités, communiquer avec Jim Zamprelli au 613-748-2349 ou à jzamprel@cmhc-schl.gc.ca.

Emplacements, commodités et liens au succès des logements en milieu de soutien

Même s'il est bien connu que les caractéristiques du quartier telles que l'emplacement, les commodités et le transport ont une incidence sur la qualité de la vie communautaire, les effets qu'ils ont sur le succès des logements en milieu de soutien ne sont pas aussi clairs.

Une étude menée par Eric Oberdorfer, un candidat à la maîtrise de la School of Community and Regional Planning de l'Université de la Colombie-Britannique, a établi certains liens entre ces caractéristiques,

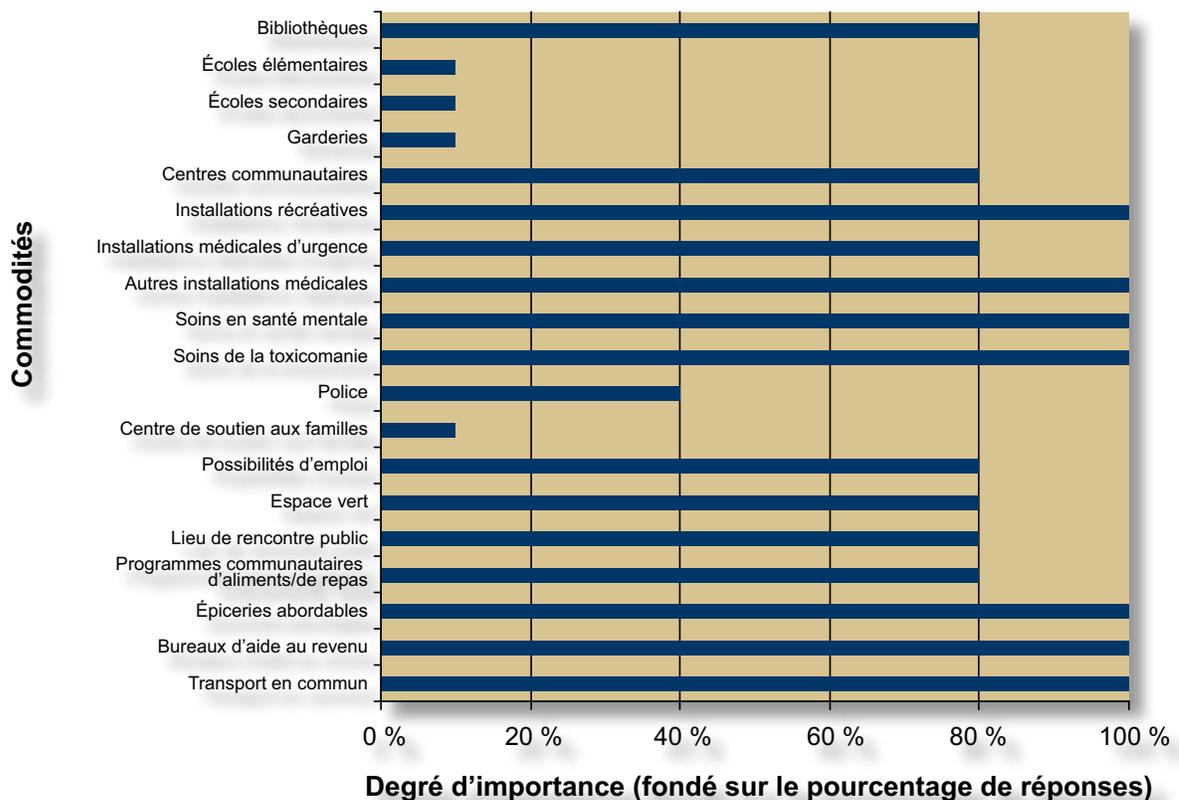
le succès des logements en milieu de soutien et l'effet du logement social sur ces quartiers. L'étude a été financée par le programme Les mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes (MITACS), le gouvernement de la Colombie-Britannique et BC Housing afin de promouvoir la collaboration entre le milieu universitaire et le gouvernement.

« Nous voulions savoir ce qui se passe dans les quartiers lorsqu'on y construit beaucoup de logements sociaux », affirme

M^{me} Cecile Lacombe, directrice de la recherche en habitation au ministère des services aux citoyens de la Colombie-Britannique, qui a supervisé l'étude. « Nous étions tout particulièrement intéressés à la manière dont les cartes pourraient mener à une tout autre manière d'établir des liens. »

Pendant l'été de 2009, M. Oberdorfer a étudié 12 quartiers de la Colombie-Britannique où se trouvent des logements sociaux, combinant les données cartographiques, les données de

Tableau 1 Niveau d'importance des commodités pour les résultats des logements en milieu de soutien





recensements locaux et des détails sur les services offerts, les commodités, le transport et d'autres caractéristiques du quartier. Il a ensuite effectué des inspections sommaires des quartiers et mené des entrevues semi-structurées avec des gestionnaires immobiliers afin de dresser un profil global de chaque secteur.

L'étude a démontré que les quartiers ayant une concentration élevée de logements en milieu de soutien et de services peuvent favoriser les résultats voulus ou leur nuire. Même si de tels quartiers peuvent faciliter l'intégration communautaire, ils ont souvent un niveau élevé de consommation visible de drogues, ce qui rend la réadaptation plus difficile. Les résidents sont moins susceptibles d'apprendre à accéder aux commodités à l'extérieur de leur quartier direct, rendant alors difficile pour les résidents de déménager lorsque leur réadaptation est terminée. Par contre, le fait de disperser et de diversifier les quartiers où se trouvent les logements en milieu de soutien retire les résidents des

niveaux élevés de consommation visible de drogues et réduit l'impression de fardeau sur les habitants locaux.

Certaines caractéristiques de quartier ont semblé plus avantageuses que d'autres pour le succès des résidents de logements en milieu de soutien : installations récréatives, transport en commun, services de soutien et commodités quotidiennes telles que les épicerie, les restaurants et les cafés abordables. « Chose surprenante, les installations récréatives se sont révélées très importantes et ont été soulevées par tous les gestionnaires immobiliers », indique M^{me} Lacombe. « Il peut s'agir d'un gymnase ou d'un endroit pour faire de l'artisanat — essentiellement des manières pour les résidents de passer le temps. » Par ailleurs, le fait de donner aux résidents des activités quotidiennes normales et abordables contribue également à augmenter l'intégration communautaire, une composante essentielle de la réadaptation.

Les logements en milieu de soutien pourraient être plus efficaces s'ils étaient

situés au sein de quartiers dont les qualités ont une incidence positive sur le comportement et la santé. Par conséquent, les liens entre les caractéristiques du quartier, les logements en milieu de soutien et l'itinérance mis en lumière dans la recherche de M. Oberdorfer pourraient venir éclairer les décideurs et les planificateurs de la Colombie-Britannique, ainsi que d'autres compétences.

Alors que la recherche présente une analyse globale, M^{me} Lacombe souligne qu'il s'agit « davantage d'une étude de cas exploratoire. Nous pouvons maintenant en retirer des relations qu'il peut valoir la peine d'approfondir à l'avenir. » Des études longitudinales poussées pourraient faire ressortir des relations causales parmi les liens découverts dans la recherche. ■

Un rapport complet de l'étude sera bientôt disponible à l'adresse www.gov.bc.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec M^{me} Cecile Lacombe au 250-356-0779.

Inégalité, isolement et porosité : profil micro-territorial du logement subventionné à Québec



Districts centraux de Québec – application de l'indice de défavorisation en utilisant la population du territoire du CSSS de la Vieille-Capitale comme population de référence, 2006

L'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) avait un problème : l'emplacement des logements subventionnés dans la ville de Québec, conjugué aux données démographiques agrégées, ne suffisait pas pour

cibler les services sociaux et les services de santé de façon à en faire profiter les personnes en ayant le plus besoin. Pour faire en sorte que ses efforts soient plus précis et mieux orientés, l'OMHQ s'en est remise à PRISM (Proximité et recherche sur les interventions, les services et leurs modalités), un groupe de chercheurs affilié au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale.

L'équipe de PRISM a abordé les données de façon originale, dans une optique qualitative-quantitative. Elle a commencé par interroger les gestionnaires de services et les intervenants pour connaître le genre de données dont ils auraient besoin pour créer de nouveaux services. Puis, l'équipe a travaillé en utilisant les données disponibles. « L'idée, c'était de faire le lien entre les données des organismes de services sociaux et les services de soins primaires », a expliqué Lucie Gélinau, D. Ph., chercheure rattachée à l'équipe PRISM et professeure associée à l'Université Laval. « Ils ont une base de données renfermant de l'information sur les caractéristiques sociales et démographiques; nous avons lié les deux bases pour découvrir les services qui étaient utilisés et pour faire des rapprochements. »

Ce qui en a émergé, c'est un profil détaillé des participants aux programmes de l'OMHQ : une population vieillissante comptant un nombre disproportionné de femmes et de personnes seules, dont le pourcentage est susceptible d'augmenter en raison des caractéristiques démographiques des personnes inscrites sur les listes d'attente pour obtenir un logement subventionné. En plus de l'âge, du sexe et de la composition du ménage, l'étude a permis de relever de l'information sur des détails comme le revenu et le type

de services sociaux et de services de santé utilisés. On a découvert qu'au total, 1 146 des 9 111 ménages à faible revenu visés par l'étude ont eu recours à des services sociaux ou à des services de santé pour des problèmes de relations et de comportement (39,7 %), de santé mentale (33,3 %), de santé physique et de mobilité (17,9 %) et d'autonomie de nature physique ou cognitive (9,1 %).

Enfin, l'équipe de PRISM a associé les résultats aux données géographiques et a créé des cartes que les gestionnaires de services peuvent utiliser pour faire des interventions locales.

En plus d'obtenir des données permettant de pousser l'analyse à un niveau géographique plus précis, M^{me} Gélinau a pu dégager trois thèmes qui s'appliquent à l'ensemble de la question du logement subventionné à Québec :

- **Inégalité** – L'incertitude économique, surtout chez les ménages à faible revenu dirigés par un adulte seul, a un effet considérable sur la santé et la cohésion sociale des adultes et des enfants.
- **Isolement** – L'étude a permis de cerner un certain nombre de groupes « invisibles » auxquels on devrait s'intéresser davantage, surtout parmi les personnes vivant seules dans des logements destinés à des familles à faible revenu.
- **Porosité** – Dans bien des cas, les logements subventionnés ne protègent pas bien leurs occupants contre les problèmes extérieurs. Selon M^{me} Gélinau, « beaucoup de personnes interrogées ont dit ne pas avoir l'impression d'être en sécurité dans leur logement – pas nécessairement à cause des personnes qui habitent des logements subventionnés, mais plutôt parce que les gens apportent des problèmes de l'extérieur, comme la prostitution et la drogue. »

M^{me} Gélinau souligne que les techniques de recherche employées par son équipe pourraient être utiles pour d'autres municipalités du Québec, qui doivent composer avec le même genre de politiques et faire face aux mêmes défis, notamment l'insuffisance de données. « C'est un moyen d'aborder de nouvelles questions et de cerner les besoins futurs », a expliqué M^{me} Gélinau. « Par exemple, si l'on a une population qui vieillit, on peut examiner l'ensemble des services utilisés par les résidents de logements subventionnés à un endroit en particulier et déterminer les services dont on aura besoin durant les dix prochaines années. » ■

L'OMHQ prévoit publier bientôt le rapport complet sur le site www.omhq.qc.ca. Pour en savoir davantage, communiquer avec M^{me} Gélinau, D. Ph., au 418-681-8787 (poste 3831) ou à Lucie.gelineau@csssvc.qc.ca.

Mettre les améliorations éconergétiques à la portée des propriétaires d'habitations à faible revenu à Regina

« Une des maisons avait une cote ÉnerGuide de 7 », souligne Marion Jones, D. Ph., dans sa description du parc de logements visé par les recherches qu'elle a effectuées en 2007 dans le quartier nord-centre de Regina. « Cette maison était à peu près aussi étanche que ma tente quatre saisons en hiver. Elle a été bâtie dans les années 1920; ses murs étaient dépourvus d'isolant digne de ce nom, il n'y avait pas de pare-vapeur, et les portes et fenêtres avaient besoin d'être remplacées. Étonnamment, vue de la rue, cette maison semblait plutôt bien – mais elle n'était pas non plus une exception parmi les cas que nous avons étudiés. Nous avons vu beaucoup de maisons ayant une cote dans la trentaine. »

Le but de la recherche effectuée par Marion Jones, Brett Dolter et Adam Mills, de l'Université de Regina, était de comprendre ce qui empêche certains des propriétaires les plus vulnérables de Regina d'obtenir de l'aide pour effectuer des travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. Certains facteurs étaient déjà connus : l'âge relativement avancé du parc de logements, le faible revenu d'une grande partie des résidents – dont la plupart sont soit des résidents de longue date d'âge mûr, soit de jeunes résidents ayant profité de l'abordabilité des habitations dans le secteur pour devenir propriétaires. Beaucoup s'estiment heureux d'avoir échappé à la situation encore plus précaire que leur réservait le marché locatif.

En collaboration avec la North Central Community Association, l'équipe a recruté et interrogé 40 ménages qui tombaient dans ce qu'une étude antérieure a appelé le « fossé d'admissibilité »; ces propriétaires de maison étaient parmi les plus admissibles aux programmes d'améliorations éconergétiques, mais ils étaient incapables de profiter de ces programmes à cause de leur situation socio-économique. L'équipe a réalisé des entrevues avec ces ménages afin de connaître leurs caractéristiques, leurs besoins en matière de logement, les obstacles réels et perçus à l'amélioration de leur maison et leur connaissance des programmes disponibles. On a également fait une vérification de la consommation d'énergie des habitations.

L'étude révèle que beaucoup de résidents étaient limités dans leurs options. « Ceux dont la maison avait une cote dans les 30 ou en dessous auraient eu beau faire tout ce que recommande le rapport ÉnerGuide, leur cote n'aurait pas pu monter beaucoup plus haut que 50. Certaines maisons étaient à la fin de leur vie utile, souvent à cause d'un manque d'entretien et de réparations au fil des ans », a ajouté M^{me} Jones. Parce qu'il leur reste peu d'argent à la fin du mois, les propriétaires ne pouvaient pas payer les frais initiaux

associés à tant d'améliorations éconergétiques. Ils ont donc continué de payer des factures élevées de services publics, se privant des économies qu'ils auraient pu réaliser à long terme. Le manque d'avoire propre a empêché bon nombre de ces propriétaires de demander l'aide de leur institution financière.

Par ailleurs, beaucoup de propriétaires avaient abaissé leurs attentes pour qu'elles correspondent à leur situation actuelle – la réalisation d'améliorations, même avec l'aide du gouvernement, était pour eux hors d'atteinte. « Nous avons été étonnés de voir que les gens ne se plaignaient pas beaucoup du piètre état de leur maison. Nous pensions qu'ils allaient nous parler davantage de problèmes de santé apparus après leur emménagement dans la maison à cause de la moisissure, visible à l'œil nu. C'est peut-être dû au fait que beaucoup d'entre eux ont vécu dans des conditions semblables ou même pires par le passé. »

Tous ces facteurs ont mené à la principale recommandation des chercheurs : créer un fonds de prêts d'immobilisation. « Vingt à quarante sous le dollar, ce n'est pas assez pour inciter ces gens à entreprendre des travaux d'amélioration, même s'ils savent qu'on va leur rembourser leurs dépenses », a déclaré M^{me} Jones. Cette dernière ajoute que les gouvernements ou les institutions financières pourraient facilement récupérer le principal – en l'espace de cinq ans, peut-être – grâce aux économies dans les services publics, en plus des remises. D'autres économies subséquentes pourraient résulter de la réduction du fardeau qui pèse sur l'environnement et le système de santé.

M^{me} Jones et son équipe présentent les conclusions de leur étude à plusieurs organismes des gouvernementaux provinciaux et espèrent apporter ainsi des arguments et des preuves qui inspireront des politiques destinées à favoriser les améliorations éconergétiques pour une portion plus grande de la population. Aussi, elles poussent plus loin leurs recherches en examinant la valeur des mesures qui permettraient de combler le fossé d'admissibilité, en comparant les coûts et en analysant les émissions de gaz à effet de serre. ■

Cette recherche est la première à être terminée parmi celles qui sont réalisées grâce au programme de recherche en habitation de la Saskatchewan Housing Corporation, qui finance des projets de recherche novateurs depuis 2006. Pour en savoir davantage, communiquer avec M^{me} Jones, D. Ph., à Marion.Jones@uregina.ca ou au 306-585-4463.

Mesurer la valeur du logement social

Alors que certains avantages du logement social sont évidents, d'autres — comme la réduction des dépenses nettes relatives aux programmes sociaux et du fardeau sur les services non liés au logement — relèvent davantage de l'intuition que de preuves. Alors que les décideurs s'efforcent de plus en plus d'équilibrer les priorités et d'harmoniser les efforts, il est important d'appuyer la prise de décisions sur le logement social qui sont fondées sur les preuves. De même, les militants et les organisations de la société civile ont besoin d'outils d'analyse communs pour plaider en faveur des initiatives de logements sociaux. Une compréhension plus complète des valeurs du logement social viendrait également encourager l'échange de pratiques exemplaires et l'affectation de fonds aux modèles les plus efficaces.

À la fin de 2009, la Société des services de logement social (SSLS), une entreprise sans but lucratif qui s'est donnée comme mandat de promouvoir la valeur du logement social aux quartiers de l'Ontario, a demandé un rapport intitulé *Is It Possible to Measure the Value of Social Housing?* dans le but de mettre en lumière les données et les stratégies de recherche qui pourraient être utilisées afin d'avoir une nouvelle

perspective sur la valeur socioéconomique du logement social sur les ménages, les collectivités et plus encore, et ce, en Ontario et dans le reste du Canada.

L'auteur du rapport, M. Michael Buzzelli, Ph.D., de l'université Western Ontario, a découvert que le « besoin grandissant de preuves indiscutables n'est pas satisfait. Il y a peu de documents au Canada qui analysent officiellement, sous quelque système d'évaluation que ce soit, la valeur économique ou les coûts du logement social, que ce soit au niveau du ménage ou de la collectivité locale ou encore de l'échelle macroéconomique. » De plus, les compétences et les groupes voient le logement social de différentes manières. « Cette situation est surtout vraie au Canada en raison d'un manque d'ensemble d'indicateurs — variables ou caractéristiques mesurables qui indiquent la condition ou l'orientation — limitant alors la prise de décisions solides fondées sur des preuves. »

En reconnaissant le fait que l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs pour les provinces et le Canada prendrait du temps et des ressources, M. Buzzelli voulait créer une stratégie pour appuyer cet objectif.

Il a entrepris une série de consultations, ainsi qu'un examen complet de la documentation, provenant de sources nationales et internationales, se concentrant principalement sur des études d'envergure menées au Royaume-Uni et aux États-Unis (principalement le projet Gautreaux [Wasserman, 2001] et les études MTO et SHARP) et sur les infrastructures connexes.

La stratégie qui ressort du rapport contient quatre recommandations clés :

- **Fixer des priorités** en rassemblant la direction, notamment les administrateurs de programme, les gestionnaires de services et les chercheurs, nécessaire pour former un groupe de travail dans le but de créer un mandat, de faciliter la création de partenariats et de formuler des priorités, ainsi que des objectifs à court et à long terme pour chaque secteur.
- **Créer des partenariats** en réunissant les groupes pertinents, notamment des chefs de secteur, des utilisateurs de la recherche, des décideurs, des représentants de collectivités et des membres du milieu de la recherche.

Échelle	Santé	Éducation	Développement	Main d'oeuvre
1. Résident individuel/ ménage	Santé physique ou mentale	Dossier de scolarité, fins des études secondaires	Ancrage familial, développement du capital humain	Participation, développement des compétences, consommation
2. Quartier/collectivité à l'échelle locale	Accès aux services	Intégration scolaire, diversité	Développement économique de la collectivité, cohésion	Stabilité, consommation locale, petites entreprises
3. Plus vaste/échelle macroéconomique	Urgence, dépenses en soins de santé	Résultats scolaires de la population	Sécurité du revenu	Participation et imposition de la main d'oeuvre

suite de la page 18

- **Déterminer les ressources** nécessaires pour les données à court, à moyen et à long terme, ainsi que les objectifs de la recherche indiqués dans le mandat. Les avenues possibles de cette stratégie comprennent le catalogage des données et des enquêtes existantes, l'exploration de données administratives, la détermination de liens possibles entre les données, ainsi que la prise en considération d'autres concepts d'étude.
- **Entreprendre une recherche appliquée** axée sur les buts et les objectifs qui

importent à chaque secteur, sur un protocole d'engagement communautaire et sur une stratégie de communication des résultats.

Ces mesures aideraient aux discussions et à la prise de décisions relatives au logement social au Canada, mais M. Buzzelli donne un avertissement sur les limites de ce type de recherche. « Quoiqu'une personne fasse avec les conclusions et les recommandations de cette étude, il est important d'éviter de juger la valeur du logement social strictement sur les résultats "tangibles"

mesurés, notamment — certains diraient, surtout — lorsque ces résultats mesurés indiquent des "coûts" ou un mauvais rendement du capital investi. » ■

Le document « *Is It Possible to Measure the Value of Social Housing?* » est publié sur le site Web de la SHSC à l'adresse www.shscorp.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SHSC et ses initiatives de recherche, communiquer avec Graham Watts au 416-594-9325 (poste 211) ou à research@shscorp.ca.

Conditions de logement des Indiens inscrits vivant hors réserve au Canada : données du Recensement de 2006

Les conditions de logement des Indiens inscrits vivant hors réserve ont continué à s'améliorer. En effet, en 2006, 54,7 % de ces ménages occupent un logement supérieur aux trois normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité), contre 52,4 % en 2001 et 47,4 % en 1996. C'est ce que révèle un récent « Point

en recherche » de la SCHL (produit no 66749). La proportion de ménages d'Indiens inscrits vivant hors réserve qui éprouvent des besoins impérieux en matière de logement a régressé de 9,6 points de pourcentage entre 1996 et 2006 (voir la figure 1).

suite à la page 20

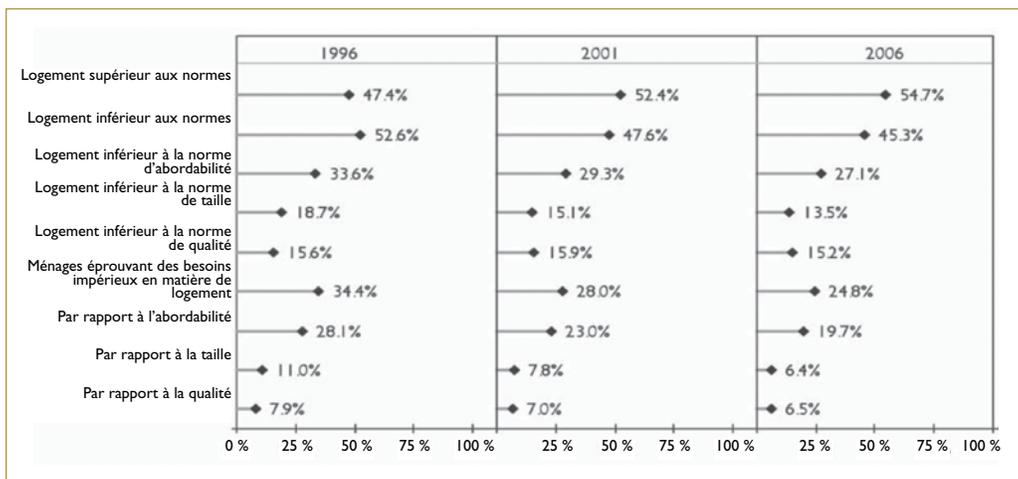


Figure 1. Conditions de logement des ménages d'Indiens inscrits vivant hors réserve*, 1996-2006

Fondée sur des données personnalisées du Recensement de 2006, l'étude porte sur les conditions de logement vécues par les 156 235 ménages d'Indiens inscrits qui font partie de ménages privés non agricoles, non membres d'une bande, vivant hors réserve et affichant un rapport frais de logement-revenu (RFLR) inférieur à 100 %.

Par rapport aux ménages canadiens non autochtones, les ménages d'Indiens inscrits vivant hors réserve présentent généralement un taux de propriétaires-occupants inférieur (47 %, comparativement à 70 %) et un soutien de ménage plus jeune. En outre, les ménages familiaux sont majoritaires (80 %). Une proportion importante (22 %) de ménages familiaux sont dirigés par un parent seul, le plus souvent une femme (83 %). Les ménages d'Indiens inscrits qui ne vivent pas dans les réserves ont habituellement un revenu moyen et un taux de propriétaires-occupants moins élevés que ceux des ménages non autochtones, mais l'écart entre les deux groupes s'est quelque peu amenuisé entre 2001 et 2006.

Le nombre de ménages d'Indiens inscrits habitant hors réserve s'est accru de 22 % entre 2001 et 2006. Les besoins impérieux en matière de logement ont diminué de 3,2 points de pourcentage durant la même période. Le total absolu des ménages éprouvant de tels besoins a progressé de 3 000, en raison d'une hausse marquée du nombre d'Indiens inscrits vivant en dehors des réserves. Les résultats de l'étude font ressortir les conditions qui contribuent à l'existence de ces besoins :

- À l'instar de ce qu'on observe dans l'ensemble de la population canadienne, l'abordabilité est la norme qui pose le plus fréquemment problème, puisque 27,1 % des ménages d'Indiens inscrits habitant hors réserve consacrent plus de 30 % de leur revenu avant impôt au logement.
- Par ailleurs, 13,5 % des ménages d'Indiens inscrits vivant en dehors des réserves ont un logement de taille insuffisante, c'est-à-dire que celui-ci ne comporte pas suffisamment de chambres, compte tenu de la taille et de la composition du ménage. En outre, 15,2 % déclarent que leur logement n'est pas de qualité convenable, car celui-ci nécessite des réparations majeures.

- Le RFLR moyen des Indiens inscrits vivant à l'extérieur des réserves est supérieur à celui des non-Autochtones (18,3 % et 17,8 %, respectivement) dans le cas des ménages résidant dans un logement acceptable, mais inférieur lorsqu'il s'agit de ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement (44,3 % et 49,0 %).
- Chez les Indiens inscrits habitant hors réserve, les ménages propriétaires déclarent un RFLR inférieur à celui des locataires, et ce, peu importe s'ils ont des besoins impérieux. Chez les non-Autochtones en situation de besoins impérieux, les ménages propriétaires présentent un RFLR plus élevé que les locataires; cette situation peut s'expliquer par l'écart observé entre les premiers et les seconds pour ce qui est des frais de logement (+26 %) et du revenu (-6 %).
- La proportion de ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement a régressé entre 2001 et 2006 dans toutes les provinces et dans les territoires, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest, où elle a légèrement augmenté (+0,9 %). L'Île-du-Prince-Édouard a affiché une forte baisse (-9,5 %) et a ainsi entraîné un repli de la proportion enregistrée dans l'ensemble des provinces atlantiques.
- Les 33 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada accueillent 48 % des ménages d'Indiens inscrits vivant hors réserve. La proportion de ces ménages qui éprouve des besoins impérieux s'élève à 27,1 %; elle varie considérablement d'une RMR à l'autre et est comprise entre 12,8 %, à Montréal et à Québec, et 40,9 %, à Saskatoon.

En somme, l'étude révèle que la situation du logement s'améliore régulièrement chez les ménages d'Indiens inscrits vivant hors réserve, même si elle s'éloigne beaucoup de celle vécue par la moyenne des Canadiens. La version intégrale du « Point en recherche » consacré à ce sujet est offerte sur le site Web de la SCHL; le lecteur y trouvera des données détaillées tirées du Recensement du Canada, y compris des ventilations par province et RMR, par mode d'occupation et par genre de ménages. ■

Pour en savoir davantage, consulter le « Point en recherche » de la SCHL intitulé *Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : Numéro 6 — Conditions d'habitation et besoins impérieux en matière de logement des ménages d'Indiens inscrits vivant à l'extérieur des réserves*, au www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/66749.